



Bruxelles, le
MDM D(2006)

NOTE A L'ATTENTION DES MEMBRES DU CLP-BRUXELLES

**Objet: Projet d'ordre du jour la réunion plénière du CLP « 16-06 »
du mardi 21 novembre 2006 de 9h00 à 13h00, salle J79/Loi 80 02/CLP-CCP**

- 9h00 1. Adoption de l'ordre du jour
- 9h10 2. Adoption du projet de compte rendu « 14-06 ».
- 9h20 3. Informations du bureau / Suivi des décisions antérieures pour
 mémoire :
- 3.1. Liste des désignations et entérinement de celles-ci
- 3.2. Communication rencontre M. Scriban du 10/11
- 3.3. Projet de calendrier 2007
4. Points à débattre :
- 10h00 4.1. Délégation des huissiers
- 10h15 4.2. Délégation des interprètes
- 10h00 4.3. « Sick building syndrom »
- 10h00 4.4. Contractuels (sécurité sociale, contrats à durée indéterminé, tests
 EPSO, règles d'application des promotions)
- 12h15 5. Informations de nos mandatés dans les comités paritaires sous tutelle
 CLP (COCEPE, COPAS, COPEC, CPRE, CSHT, ...)
- 12h45 6. Divers

Dans le cas où le quorum ne serait pas atteint à 9h15, une seconde séance aura lieu à 9h15 avec un quorum à la majorité simple, le présent ordre du jour valant mutatis-mutandis également pour cette seconde séance.

Michel DE MEERLEER
Secrétaire du CLP